

Le mouvement Anti-POSCO de Dinkia entre dans sa huitième année de lutte **Synopsis d'une saga néo-libérale forcenée**

Juin 2005 – Un protocole d'accord (MoU) est signé entre la compagnie sud-coréenne POSCO et le Gouvernement de l'Etat d'Odisha prévoyant l'installation d'un complexe sidérurgique d'une capacité de production annuelle de 12 millions de tonnes, la mise à disposition d'un site pour l'exploitation minière et l'installation d'un port commercial sur la côte. Ce mégaprojet industriel, d'une valeur de 8,61 milliards d'euros, est considéré comme la plus grande opération d'Investissement Direct à l'Etranger (IDE) jamais envisagée sur le territoire indien.

Nécessitant l'acquisition gouvernementale de 4000 acres* de terres, dont 3000 de forêt, et affectant près de 55 000 villageois dont 22 000 devant être déplacés, le projet se voit immédiatement opposer une résistance locale donnant naissance au collectif Posco Pratirodh Sangram Samiti (PPSS).

Octobre 2006 – L'approbation du Ministère Indien du Commerce pour constituer une Zone Economique Spéciale (SEZ) nécessaire à la réalisation des investissements financiers dans le complexe sidérurgique est donnée.

Mai 2007 – Alors que le Gouvernement poursuit les opérations forcées d'acquisition foncière, les villageois de la circonscription de Dinkia continuent de manifester leur opposition au projet. Deux employés du géant sud-coréen sont retenus en otage pendant dix heures par des militants.

Mai 2010- Première tentative musclée des autorités locales pour se saisir des terres des familles montrant la plus forte résistance. Une horde de policiers pénètre les villages et utilise la force armée contre les manifestants. Des maisons sont incendiées et des villageois, principalement des femmes, blessés et molestés par la police.

Juin 2010- Le Protocole d'accord (MoU) signé cinq ans plus tôt arrive à son échéance privant les opérations ultérieures d'une partie de leur base légale.

Juillet 2010 – Le Comité national Saxena, chargé par le Ministre Indien de l'Environnement d'examiner le projet POSCO sous la pression de la société civile, émet des recommandations à l'encontre de sa réalisation après visite du site. Le comité demande le retrait de l'agrément forestier accordé en 2010 et l'arrêt immédiat des acquisitions foncières par l'Etat d'Orissa.

Octobre 2010 – Le Comité national Gupta rejoint le Comité Saxena et exprime de sérieuses réserves concernant la légalité des procédures foncières en cours, notamment au regard de la loi dite Forest Rights Act (FRA) de 2006 qui encadre strictement tout détournement de terres forestières et garantit les droits des communautés autochtones et forestières.

Janvier 2011- Le Ministre de l'Environnement et des Forêts (MoEF) accorde l'autorisation environnementale (EC) au projet POSCO malgré une forte opposition de la société civile et de l'opinion publique. Il pose cependant 28 conditions à la réalisation du projet.

Aout 2011- La résistance locale et son soutien par la société civile s'intensifient. Le Gouvernement renonce à mener l'intégralité de ses opérations foncières : le projet envisagé se rabat sur 2700 acres et une capacité de production de 8 MTPA au lieu des 4000 acres et 12 MTPA initialement prévus.

Décembre 2011 – Le groupe local de résistance s'oppose à la construction d'une route faisant partie du projet de complexe industriel. Des altercations violentes avec la police amènent le Gouvernement à déclarer officiellement qu'il suspend temporairement les opérations.

Mars 2012- Le National Green Tribunal (NGT) suspend l'autorisation environnementale accordée par le Ministre de l'Environnement en janvier 2011 et, soulevant des irrégularités, instruit de réexaminer le dossier et de revoir les prévisions de production annuelle à la baisse.

* Un acre équivaut à 0,40 hectare

3 Février 2013- Avant l'aube, 12 patrouilles de police pénètrent dans le village de Gobindpur et commencent à procéder à l'arrachage *manu militari* de 13 plantations. Des matraques sont utilisées contre les femmes. Des villageois sont blessés, d'autres arrêtés. En fin de journée, le Gouvernement et ses forces de police déclarent officiellement que l'opération foncière se réalise sans heurt et avec le consentement des villageois. Alors que 60 acres de terres auraient déjà été accaparés dans la journée, les autorités annoncent que les 640 acres restants seront sous son contrôle dans un délai d'une semaine. Derrière elles, les dirigeants de POSCO pressent le pas.

Depuis – La colère gronde et le gouvernement fait la sourde oreille.

Dès le lendemain de l'opération coup de poing, citoyens, membres de la société civile indienne, associations d'étudiants, organisations de défense des droits humains, activistes et militants, avocats, journalistes, et même membres du Gouvernement Indien et partis politiques, tous ont exprimé leur soutien aux résistants et demandent le retrait des forces de police ainsi que l'arrêt immédiat du processus d'acquisition foncière entrepris par l'Etat d'Orissa. Des barricades humaines se sont constituées sur place pour faire face aux forces de police. Le Gouvernement affirme avoir arraché en 2 jours 22 cultures et remis des chèques de compensations aux cultivateurs.

- La NHRC (Commission Nationale des Droits de l'Homme) a été saisie pour statuer sur les violences policières. Elle a accepté de recevoir la plainte déposée par un activiste.
- Un leader du mouvement a entamé une grève de la faim pour exiger l'arrêt des opérations.
- Le parti du Congrès, parti au pouvoir au sein du Gouvernement de l'Union, a condamné les violences policières du 3 Février et a soumis un mémorandum contre l'acquisition foncière.
- A ce jour, 1500 villageois et activistes disent être/avoir été poursuivis en justice par le Gouvernement sous de fausses accusations.

Alors que le soutien exprimé au mouvement anti-Posco à travers une solidarité locale, nationale et internationale ne cesse de croître, les autorités locales affirment qu'elles mèneront l'opération foncière jusqu'à son terme, accéléreront la cadence et enverront des renforts si nécessaire.

Et pourtant, la concrétisation du mégaprojet POSCO semble tenir à ce jour de l'ordre du miracle :

- La compagnie n'a plus **ni autorisation environnementale (EC) ni protocole d'accord (MoU) ni approbation pour la constitution d'une zone franche (SEZ)**, tous trois arrivés à expiration. Les négociations actuelles concernant le renouvellement de ces autorisations semblent ne pas se réaliser à la faveur de la compagnie. Leur délivrance est donc largement incertaine.
- La **mise à disposition du site minier** indispensable à l'approvisionnement de l'aciérie en minerai de fer est **fortement remise en question** après que les autorités judiciaires ont épinglé en octobre 2012 l'Etat d'Orissa pour irrégularités dans ses pratiques de concession minière. Le site convoité se situe dans un district tribal dont les habitants bénéficient de droits fonciers et forestiers, ce qui rend hasardeux la réalisation d'un tel projet minier.
- **L'alimentation en eau** s'ajoute à la **longue liste des incertitudes** qui pèsent sur le projet POSCO puisqu'un groupe de résistance s'est également formé pour lutter contre le détournement de la rivière convoitée.

La vigueur acharnée et obstinée dont fait ici preuve le Gouvernement d'Orissa s'expliquerait notamment par la pression exercée par POSCO pour voir se terminer l'opération foncière avant la **prochaine session Parlementaire de mars 2013**. En effet, la loi coloniale de 1894 (Land Acquisition Act) permettant de procéder à de tels accaparements fonciers doit y être amendée, amendement entendu comme devant **restreindre drastiquement le champ d'action d'un Etat** comme l'Odisha pour mener à bien un projet forcé tel que celui de POSCO.